

L'hon. M. RALSTON: De l'*Ottawa Journal* du 3 juin.

M. CASGRAIN: Un ami du gouvernement.

L'hon. M. RALSTON: Je passe maintenant à ce que mon très honorable ami a plus particulièrement souligné dans son exposé budgétaire. Il a tenu à dire au pays et à la Chambre qu'on leur présentait cette année un vrai budget, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années. Je le répète, il a donné des renseignements fort complets; mais il y manque pourtant des choses qu'on s'attend de trouver dans un exposé financier; certaines choses auxquelles les budgets de ces trois à quatre dernières années nous avaient habitués. Je n'ai rien entendu ni lu qui ressemble à un excédent, depuis que mon très honorable ami est aux affaires. J'ai sous les yeux certains extraits des discours financiers antérieurs, où je constate un excédent de \$44,817,000 en 1926-1927; un excédent de \$67,000,000 en 1927-1928; un excédent de \$81,000,000 en 1928-1929; un excédent estimé à \$44,000,000 en 1929-1930, et vraiment de \$55,000,000, si les écritures sont exactes. Et en passant, je ferai observer à mon très honorable ami qu'il a omis de mentionner le surplus de l'année antérieure à celle dont il faisait la revue, ce qui est une dérogation à la coutume; car cela s'est toujours fait. L'exposé budgétaire vient si tôt après la clôture de l'année financière que le ministre des Finances n'en peut donner qu'une estimation, et c'est pourquoi l'année suivante il en précise le chiffre. Mon très honorable ami n'a pas mentionné le surplus de 1929-1930. Passant de ces chiffres à ce que je trouve dans le discours de mon très honorable ami, je constate que le déficit brut, non pas le surplus, pour l'année dont il rendait compte s'élève à \$82,844,358, qui se réduit à \$75,244,973, en déduisant la somme que représente la remise de prêts aux soldats.

Autre chose qui manque dans l'abondance d'information apportée par mon très honorable ami: une diminution de la dette. Or, voici dans quelle proportion la dette a été diminuée entre 1925-1926 et 1929-1930:

Diminution annuelle de la dette, 1925-1926 et 1929-1930		
1925-1926	\$22,000,000	
1926-1927	26,000,000	
1927-1928	65,000,000	
1928-1929	55,000,000	
1929-1930	78,000,000	

Soit une diminution globale de 257 millions et quelque chose. Naturellement, mon très honorable ami n'a eu rien à voir à l'impression, mais, rédigée dans un coin de page, —et j'ai eu quelque peine à la découvrir,—se trouve indiquée, non pas la diminution,

mais l'augmentation, de la dette, laquelle se chiffre à 92 millions, moins 25 millions de remboursement d'échéance, soit une augmentation nette de 67 millions. Mon très honorable ami n'a guère insisté là-dessus.

Je ne trouve rien ni dans la documentation qu'il a fournie ni dans son exposé budgétaire concernant la diminution des taxes. L'exposé de mon honorable ami comprend une annexe de vingt-sept pages de chiffres, mais on n'y trouve rien touchant une diminution de taxes. Je fais simplement remarquer aux honorables députés que depuis 1924 l'impôt sur les ventes a été réduit d'année en année jusqu'à ce qu'il eût atteint 1 p 100 l'an dernier, que le tarif a été dégrevé, que les impôts encombrants ont été abolis, que l'impôt sur le revenu a été réduit; nous avons par là épargné au peuple une somme de 118 millions de dollars chaque année en impôts qu'il lui aurait fallu payer si les anciens taux avaient été maintenus. Dans le budget actuel, il en est tout autrement; dans le but d'équilibrer le budget, ce qu'il ne pourra pas même faire, mon très honorable ami a ajouté aux impôts de cette année—et il ne peut en blâmer les libéraux, cette fois-ci...

Le très hon. M. BENNETT: Très bien!

L'hon. M. RALSTON: ...une somme de 78 millions de dollars. Et le peuple devra payer ces impôts. Cela représente une somme de \$8 pour chaque homme, femme et enfant, ou \$40 par famille de cinq membres dans le Dominion. Cela veut dire qu'après avoir remonté la côte sous l'ancien gouvernement, nous perdons maintenant, sous le régime de mon très honorable ami, tout le terrain gagné. (*Exclamations.*) Je le répète: sous le régime de mon très honorable ami.

Et nous n'en avons pas encore vu la fin. Mon très honorable ami lui-même laisse entendre que ces nouveaux impôts qui représentent une somme de 78 millions de dollars ne lui permettront pas de boucler son budget; pour en arriver là, il faudrait que les affaires fussent aussi bonnes cette année que l'an dernier; il faudra de plus emprunter une somme de 18 millions sur le compte du capital, et nous aurons encore un déficit de 7 millions. Il a dit lui-même qu'avec les nouveaux impôts et cet emprunt, il aura encore un faible déficit qu'il comblera au moyen de bons du trésor. Je ne suis ni prophète ni fils de prophète, mais je prédis que ces bons du trésor, comme les billets à ordre, constitueront des hypothèques contre le Dominion du Canada. Ils feront partie de la dette consolidée. Non, la position de mon honorable ami est simplement celle-ci: Il a une dette de 105 millions, les nouveaux